



t  
n x z  
e  
t f r d  
a p p r e n d r e  
n s y e n d e  
b l e r n e n m  
e u c i

**FORMATION INITIALE  
POUR LES CLASSES ENFANTINES ET PRIMAIRES  
GUIDE DU CANDIDAT 2018**

## Présentation de la formation

La formation initiale primaire de la HEP-VS assure la formation de niveau tertiaire des enseignants des cycles 1 et 2 HarmoS (1H-8H) avec une spécialisation dans les degrés élémentaires ou moyens. La formation dure six semestres et requiert un engagement à plein-temps. Construite sur le modèle de l'alternance formation en institution et formation sur le terrain, elle met en dialogue les enseignements dispensés en institution et les compétences professionnelles attendues au cours des stages. Elle répond ainsi aux exigences d'une formation professionnalisante. La Haute Ecole Pédagogique Valaisanne (HEP-VS) est basée sur deux sites: Brigue pour la partie germanophone et St-Maurice pour la partie francophone.

## La formation en institution

La formation en institution intègre divers modes d'apprentissages. La plus grande partie est dévolue aux cours qui répondent à des domaines divers. On peut citer : la communication, la psychologie, l'économie et la politique de l'éducation, les didactiques générales ou disciplinaires, la gestion de la classe, la méthodologie de la recherche...

Une part importante est donnée à l'analyse des pratiques de l'étudiant lorsqu'il intervient dans les classes primaires. Pour ce faire, un accompagnement en petits groupes est proposé sous forme de mentorat ou de séminaires de didactique.

## La formation sur le terrain

Chaque étudiant effectue un tiers de sa formation dans les classes des cycles 1 et 2. Lors de chaque stage, un enseignant praticien-formateur (PF) accueille un ou deux stagiaires dans sa classe pour leur permettre de se former sur le terrain.

Chaque stage vise des objectifs clairement définis. Au fur et à mesure de l'avancement de la formation, le stagiaire acquiert de l'autonomie en tant qu'enseignant, grâce à l'accompagnement des praticiens-formateurs et des professeurs de la HEP-VS qui viennent régulièrement l'observer pratiquer.

## La formation linguistique

Le tiers de la formation initiale doit être poursuivi dans l'autre partie linguistique du canton, à savoir Brigue. Durant son parcours, l'étudiant suivra des cours en allemand, effectuera des stages dans les classes du Haut-Valais ou participera à des événements pédagogiques particuliers dans l'autre langue.

Par ailleurs, de grandes exigences sont mises sur les langues 1,2 et 3.

L'étudiant se doit d'avoir une maîtrise complète de la langue d'enseignement (L1).

L'étudiant HEP-VS doit obtenir un niveau B2 en allemand (L2) et en anglais (L3) avant la fin du 5ème semestre. Des tests sont organisés par la HEP-VS pour évaluer les compétences de chacun. La HEP-VS prend en compte les diplômes B2 obtenus dans des institutions de langues certifiées et les étudiants concernés se verront libérés des tests mis en place annuellement.

A noter qu'un étudiant n'ayant pas acquis le niveau B1 en allemand à la fin du premier semestre ne pourra poursuivre ses études à la HEP-VS qu'une fois ce niveau atteint.

Un étudiant désirent obtenir un diplôme bilingue se doit de suivre la moitié de sa formation dans l'autre région linguistique. Les examens finaux d'études devront se faire en L2.

## Diplôme délivré

Au terme de la formation, le diplôme d'enseignement obtenu certifie également que son titulaire a obtenu les 180 crédits requis par le European Credit Transfert System (ECTS) pour obtenir un «Bachelor of Arts in Pre-Primary and Primary Education HEP-VS», ainsi qu'un diplôme d'enseignement pour les classes primaires.

La HEP-VS étant une Haute Ecole reconnue par la CDIP, le diplôme est valable dans toute la Suisse

## Procédure d'admission

Il existe trois voies différentes pour intégrer la procédure d'admission.

- a.** La voie courante concerne les candidats ayant obtenu soit:
- Une maturité gymnasiale cantonale ou fédérale
  - Une passerelle maturité professionnelle DUBS
  - Une maturité spécialisée option pédagogique (MSOP)
  - Un bac avec mention (minimum 12 points)
  - Un titre universitaire
  - Un titre HES.

Les étudiants ayant un de ces diplômes peuvent intégrer directement la procédure d'admission. Le délai d'obtention du titre requis est fixé au 27 juin 2018.

**Le délai d'inscription est fixé au 16 mars 2018**

- b.** La voie avec examens d'admission concerne les candidats ayant obtenu ou étant en voie d'obtenir soit:

- Un bac sans mention (moins de 12 points)
- Une maturité professionnelle
- Un CFC de trois ans minimum et une expérience de trois ans à plein-temps.

Dans ces deux cas uniquement, les candidats auront la possibilité de participer aux examens d'admission organisés par la HEP-VS. La réussite de ces épreuves permet d'intégrer la procédure d'admission. Les directives pour les examens d'admission et des exemples d'épreuves sont disponibles sur le site [www.hepvs.ch](http://www.hepvs.ch)

**Le délai d'inscription est fixé au 16 mars 2018**

- c.** La procédure d'admission sur dossier:

Une admission sur dossier, sans un titre requis, est possible aux conditions suivantes :

- être âgé de 30 ans révolus ;
- avoir accompli avec succès une formation régulière d'au moins trois ans au degré secondaire II ;
- attester d'une activité professionnelle d'au moins 3 ans à temps plein ou d'une durée équivalente sur sept ans ;
- être de nationalité suisse ou titulaire d'un permis de séjour pour activité lucrative en Suisse depuis 5 ans au moins ;
- bénéficier d'une formation d'au moins 5 ans en L1 ou, à défaut, présenter un certificat correspondant au niveau C2 défini par le cadre européen de référence pour les langues.

Une finance d'inscription de Frs. 200.- est perçue dans le cadre d'une admission sur dossier.

**Le délai d'inscription est fixé au 15 décembre de chaque année.** Les informations complémentaires peuvent être téléchargées sur notre site internet.

## Procédure d'admission

La procédure d'admission contient plusieurs étapes. La validité des diplômes acquis ou en voie d'acquisition, l'analyse et l'évaluation du dossier de candidature, la validation de la commission d'admission.

Si le nombre de candidatures est trop élevé, la HEP-VS se réserve le droit de reporter l'entrée d'une année sur la base de critères validés par la commission d'admission.

## Délais d'inscription

- **16 mars 2018**

pour la voie courante et la voie avec examens d'admission.

- **15 décembre 2017**

pour les admissions sur dossier

## Frais

### Citoyens suisses :

- 100 francs suisses au début de la formation pour les frais de dossier et d'admission
- 500 francs suisses par semestre (écolage)
- 200 francs suisses par semestre (frais administratifs – contribution aux frais d'études)

### Citoyens étrangers :

- 100 francs suisses au début de la formation pour les frais de dossier et d'admission
- 13'000 francs suisses par année (écolage)
- 200 francs suisses par semestre (frais administratifs – contribution aux frais d'études)

## Informations complémentaires

Haute Ecole Pédagogique du Valais  
Avenue du Simplon 13  
1890 Saint-Maurice  
Téléphone 027 / 606 96 00  
st-maurice@hepvs.ch  
www.hepvs.ch